


EX-LIBRIS





LETTRES INÉDITES

DE HENRI IV,

PRÉCÉDÉES D'UNE LETTRE

D'ANTOINE DE BOURBON,

RECUEILLIES ET PUBLIÉES

PAR

J.-F. EUSÈBE CASTAIGNE,

BIBLIOTHÉCAIRE DE LA VILLE D'ANGOULÊME.

Angoulême,

IMPRIMERIE DE J. LEFRAISE ET Ce,

RUE DES TROIS-NOTRE-DAME, 1.

1844.

50 EXEMPLAIRES.

Les véritables amis de la gloire nationale sauront gré à M. Villemain d'avoir conçu le projet éminemment français de recueillir la correspondance d'un prince que nous présentons avec orgueil à l'étranger comme le plus aimable des hommes et le plus populaire des rois ; les amis de l'étude remercieront aussi le ministre d'avoir confié l'exécution difficile de ce projet à l'infatigable M. Berger de Xivrey, érudit d'un savoir aussi profond que varié, aussi consciencieux que fécond.

Les onze lettres que j'ai pu me procurer sont destinées à augmenter cette précieuse et immense collection[1]. Sur ces onze, je n'en donne ici que sept, et je les fais précéder d'une lettre d'Antoine de Bourbon, père de notre Henri. Je dis ailleurs[2] les motifs qui m'ont empêché de publier les quatre autres.

J'aurais pu me dispenser d'imprimer séparément ces quel-

[1] Les deux premiers volumes ont déjà paru sous ce titre : *Recueil des lettres missives de Henri IV, publié par M. Berger de Xivrey, membre de l'Institut de France (Acad. roy. des Inscrip. et Belles-lettres)*; Paris, impr. roy., 1843, in-4°, avec 5 fac-simile. Ils font partie de la *Collection de documents inédits sur l'hist. de France, publiés par ordre du roi et par les soins du Ministre de l'Instr. publique (1re série, Hist. polit.)*.

[2] Voir la dernière note de chacune des lettres II, VII et VIII.

ques feuillets de la volumineuse correspondance du Béarnais, et me contenter de les envoyer en manuscrit au savant éditeur, qui les aurait reproduits avec le goût éclairé qui préside à la publication de son Recueil ; mais j'ai préféré ne pas rester entièrement étranger à l'impression et surtout à l'annotation des lettres recueillies dans notre province, tant pour le plaisir que j'éprouve d'apporter ainsi mon grain de sable à l'édifice imposant élevé par M. Berger de Xivrey, que pour prévenir les légères inexactitudes de noms de lieux et de familles qui auraient pu se glisser dans les notes, et que ma position sur la localité doit me mettre à même de reconnaître.

Il serait impossible en effet qu'à travers tant de matériaux, soit imprimés, soit manuscrits, il ne fût pas échappé quelques imperceptibles omissions ou inadvertances à M. Berger de Xivrey. J'en ai entrevu deux ou trois qui ne valent pas la peine d'être relevées ; je me permettrai seulement de faire une observation sur la note 4 de la page 22 de son premier volume. Je ne pense pas, sauf meilleur avis, que le sieur de *Sainct-Mesme*, qui commandait à Angoulême avant 1571[1], soit ce René de l'Hospital, seigneur de

[1] Je dis *avant* 1571, et en voici la raison : quoique les deux lettres reproduites par M. Berger de Xivrey soient datées du 2 et du 25 juillet de cette même année, le fait qui y est mentionné a dû s'être passé antérieurement aux quatre derniers mois de 1570, époque où les protestants, en vertu du traité de paix conclu le 15 août à Saint-Germain-en-Laye, abandonnérent la ville d'Angoulême, qu'ils tenaient pour la seconde fois depuis le mois d'octobre 1568.

J'ignore du reste ce que pouvait être le château nommé Château-Jollet, appartenant à M. de La Force, et où le capitaine La Pynaudière, sur le commandement du comte de La Rochefoucauld et du sieur de Saint-Mesme, avait exercé plusieurs actes de pillage dont se plaignait ledit M. de La Force.

Sainte-Mesme, dont parle M. Berger de Xivrey. Il s'agit plutôt ici d'Olivier de Culant, qui après s'être engagé dans le parti protestant, en était devenu l'un des principaux chefs dans nos contrées. On lui donnait le nom de *Monsieur de Sainct-Mesme*, parce qu'il avait épousé, en 1547, Marie de La Rochebeaucourt, fille de François, sénéchal de Saintonge et d'Angoumois, laquelle lui avait porté en dot les seigneuries de Saint-Mesme et du Grollet. Il ne faudrait donc pas confondre la terre de Sainte-Mesme, située dans la Beauce, près de Dourdan, dont René de l'Hospital portait le nom, avec celle de Saint-Mesme, ancienne dépendance de la maison de Culant, et donnant aujourd'hui son nom à l'une des communes du département de la Charente (canton de Segonzac) [1].

Je publie les lettres I, II, IV, VI, VII et VIII sur les originaux signés de la main d'Antoine ou de Henri, et les lettres III et V sur des copies vidimées. J'en fais d'ailleurs la remarque, à l'instar de M. Berger de Xivrey, en tête de chaque lettre, en indiquant aussi, comme lui, les papiers de famille ou le dépôt public dont elle fait partie.

Je me suis étudié à conserver l'orthographe des lettres originales avec l'exactitude la plus minutieuse; j'ai même respecté jusqu'aux abréviations, toutes les fois que les caractères de l'imprimerie m'ont permis de les reproduire. Je n'ai pris qu'une seule liberté, celle de rétablir les accents et la ponctuation.

J'ai réuni dans mes notes, parfois trop longues, ce que j'ai trouvé de plus intéressant qui pût se rapporter aux faits,

[1] Le Grollet est situé dans la même commune, ainsi que la seigneurie d'Anqueville, qui ne passa que plus tard dans la famille de Culant (Voir la note 1 de la lettre IV).

aux lieux et aux personnages mentionnés dans les lettres qui font le texte un peu aride de ma publication. Ces renseignements ne sont jamais inutiles lorsqu'ils sont recueillis avec soin. Je n'aurais toutefois aucun reproche à me faire si quelques erreurs s'étaient glissées dans cette partie de mon travail; mon seul mérite est toujours de n'épargner ni le temps ni la peine pour les éviter.

E. C.

Angoulême, octobre 1844.

I.

LETTRE

D'ANTOINE DE BOURBON,

ROI DE NAVARRE [1].

(Lettre originale. — Papiers de la famille Du Bois de Bellegarde [2].)

A BRODEAU, MON SECRÉTAIRE [3].

Brodeau, j'ay receu la lettre que m'auez escrite, et pour response d'aultant vous sçauez bien la promesse que me fistes à vre partement de ne demeurer guères pardelà, et que y estant les troubles que m'auez mandez [4]. Je vous ayme beaucoup mieulx prez de moy pour mon seruice que au meilleu de tant de dangers; ne faictes faulte, incontinent la présente receue, de mettre ordre à vos affaires et vous en venir pardeçà me trouuer, où vous serez le bien venu; et en attendant je prieray Dieu vous auoir en sa ste et digne garde.

Ft à Paris, ce xxvje jour d'auril 1562.

Vostre bon maistre [5],

ANTOINE.

[1] Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, né le 22 avril 1518, était devenu roi de Navarre par son mariage avec Jeanne d'Albret, qui eut lieu le 20 octobre 1548. Il mourut aux Andelys, le 17 novembre 1562, des suites d'une blessure qu'il avait reçue au siége de Rouen, où il commandait, contre les protestants ses anciens amis, les catholiques dont il se souciait fort peu. Aussi ne laissa-t-il que la réputation d'un homme faible et très irrésolu en matière de religion.

[2] Ces papiers sont entre les mains de M. Doyen de Villiers, gendre de feu M. Du Bois de Bellegarde, ancien conventionnel (Voir la note 2, de la lettre III).

[3] Victor Brodeau (II du nom), sieur de la Chassetière, dont il est ici question, était secrétaire des commandements d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret, son épouse.

Sa famille, dont plusieurs membres furent attachés à la cour de Navarre, était originaire de la Touraine, et descendait, dit-on, de Victor Brodeau (I de nom), qui fut anobli par Philippe-Auguste, en 1191, pour avoir accompagné à la croisade son père Jean Brodeau, mort au siége de Saint-Jean-d'Acre. Elle a produit plusieurs hommes distingués dans la jurisprudence, dans les sciences et dans les lettres. Parmi ces derniers figure le poète Brodeau, nommé aussi Victor, qui fut secrétaire et valet de chambre de François Ier et de Marguerite d'Angoulême, sa sœur, et mourut en septembre 1540. Il est auteur de quelques poésies religieuses imprimées après sa mort et de ce joli huitain adressé à deux Frères Mineurs :

Mes beaux pères religieux,
Vous disnez pour un grand mercy :
O gens heureux ! ô demi-Dieux !
Pleust à Dieu que je fusse ainsy !
Comme vous vivrois sans soucy ;
Car le vœu qui l'argent vous oste,
Il est clair qu'il défend aussy
Que ne payez jamais vostre hoste.

Cette bonne plaisanterie huguenote mérita d'être attribuée dans le temps à Clément Marot (Voir les Epigr. LXXXIX, XC et XCI de ce dernier).

[4] Des troubles venaient d'éclater dans tout le royaume, à la suite du massacre de Vassy, qui avait eu lieu le 1er mars 1562.

[5] Ces trois mots et la signature sont écrits de la main d'Antoine.

II.

LETTRE

DE HENRI LE GRAND,

ROI DE NAVARRE [1].

(Lettre originale. — Papiers de la famille Du Bois de Bellegarde.)

A MONS^r DE LA CHASSETIÈRE, MON CONSEILLER ET SECRÉT^re DE MES COMMAND^s ET FINANCES [2].

Monsr de La Chassetière, le long temps qu'il y a que les comptes du trésorier Baranger [3] sont sur les termes d'estre présentez pour estre examinez faict que aiant maintenant entendu qu'ilz sont prestz d'estre mis sur le bureau, je désire qu'on y vacque sans plus différer. Ce que j'escris aux gens de mes comptes et que je vous ay choisy auecques le s^r de La Mézière et le controlleur Rousseau pour ouyr et examiner auecques eulx lesdicts comptes; estimant que, pour n'esloigner guères v^re maison et pour la déuotion à mon seruice, vous donnerez bien pour quelques jours patience à vos affaires pour entendre aux miennes que je veulx en cest endroit vous estre congnues. Et

pour ceste cause je vous prie de vous en aller de pardelà, et faictes mettre lesdicts comptes sur le bureau. Qui sera l'endroit où je prie le Créateur, mons^r de La Chassetière, vous auoir en sa saincte garde.

Escript à Paris, le xij^e jour de may 1575.

HENRY [1].

[1] Henri, né à Pau le 14 décembre 1553, avait succédé à Jeanne d'Albret, sa mère, décédée à Paris le 9 juin 1572. Il était III du nom dans la succession des rois de Navarre, et plus tard il devint IV dans celle des rois de France.

[2] Victor Brodeau (III de nom), sieur de la Chassetière et de Candé, était fils de celui à qui est adressée la lettre précédente, avec lequel il ne faut pas le confondre, comme on paraît l'avoir fait dans les papiers de la famille Du Bois. Il remplit seul pendant plusieurs années les fonctions de conseiller d'état et secrétaire des commandements et finances de Henri, lorsqu'il n'était que roi de Navarre.

Moréri (édit. de 1759) nous apprend que ce Victor fit abjuration de la religion protestante. Ceci se trouve confirmé par la copie vidimée d'une attestation de catholicité que j'ai sous les yeux et qui lui fut donnée à Paris le 4 janvier 1573, par Henri le Meignent, évêque de Digne, conseiller et premier aumônier du roi et de la reine de Navarre. Il y est dit que *la veille de la feste de Noël dernier passé* Victor Brodeau fut reçu par ledit évêque *au Sainct Sacrement de pénitence* et *que le jour de la dicte feste en suivant il a communié comme un bon catholique et chrestien au Sainct Sacrement du corps de nostre Seigneur Jésus-Christ*. On n'était encore qu'au lendemain de la St-Barthélemy, et Brodeau avait eu la bonne précaution de se munir de ce certificat pour traverser les provinces avec quelque sûreté, chargé qu'il était par le roi Henri son maître de traiter certaine négociation importante, conjointement avec le capitaine Bois dont je parlerai dans la note 2 de la lettre suivante.

[3] Je ne trouve rien sur ce trésorier Baranger, ni sur le sieur de La Mézière et le contrôleur Rousseau, dont il est parlé dans cette lettre.

[1] Il n'y a que la signature de la main de Henri. Sur le dos de la lettre se trouve un cachet en cire rouge, assez bien conservé, aux armes de Bourbon-Navarre.

Nota : Je ne donne point ici une seconde lettre de Henri, adressée à M. de La Chassetière et datée de Paris du 23 juin de la même année, parce que je n'ai de cette lettre à ma disposition qu'une copie fort imparfaite et sans authenticité, écrite dans le siècle dernier. Il y est question de l'*audition et examen du premier compte du trésorier Baranger*. Peut-être M. Berger de Xivrey, à qui je l'envoie, jugera-t-il à propos de la publier.

III.

LETTRE

DE HENRI LE GRAND,

ROI DE NAVARRE.

(Copie vidimée [1]. — Papiers de la famille Du Bois de Bellegarde.)

AU CAPITAINE BOIS [2].

Capitaine Bois, j'escris à toute la noblesse de vos cantons de me venir trouuer, parce que je veux trauerser ses desseins [3]. J'enuoie aussy tous ceux qui ont moyen de manœuurer des arquebusiers; et pour que je sçache que vous en pouuez mettre bon nombre ensemble, je vous ay bien voulu faire ce mot pour vous prier, incontinent ceste lettre receue, d'assembler tout ce qu'en pourrez recouurir et vous joindre auec la caualerie, et faire ce que vous dira monsieur de Beaupré [4]. M'assurant donc que n'y fauldrez, je ne vous feray ceste plus longue. Finis pour vous assurer que je suis vostre bien bon amy.

HENRY.

A La Rochelle, ce huit juillet 1586 [5].

[1] Elle fut vidimée le 17 novembre 1762, par Fougeret, notaire royal en Angoumois, en présence de quatre témoins, parmi lesquels figurait messire Pierre-Louis de Sainte-Hermine, aumônier de la reine, abbé commandataire de Mont-Benoît et grand-croix de Saint-Lazare. L'acte ne mentionne pas si la lettre originale était autographe ou non.

[2] Jean Bois, seigneur des Plants et de Touchabrant. Un Mémoire généalogique, dressé à Angoulême en 1759, approuvé, signé et scellé par la plus grande partie des membres de la noblesse d'Angoumois, nous apprend que ce capitaine Bois est le même que celui qui fut envoyé en 1569, avec le capitaine Blosset, pour faire lever aux catholiques le siége de La-Charité-Sur-Loire, et dont il est parlé dans plusieurs historiens du temps (de Thou, liv. XLV; La Popelinière, liv. XVIII, etc). Le même Mémoire nous dit aussi qu'en 1586 Jean Bois vendit son fief des Plants pour armer 400 arquebusiers destinés à renforcer les troupes commandées en Guyenne par le baron de Beaupré-Choiseul ; qu'il figura successivement à la tête d'une compagnie de cent hommes d'armes aux batailles de Coutras, d'Arques et d'Ivry, et qu'il mourut en l'année 1600.

D'après le même Mémoire, la famille Bois aurait pris fort anciennement son origine dans la ville et province de Viana, en Navarre ; elle serait la même que la famille Bois ou Du Bois établie en France dès le quinzième siècle (Voir la note 6 de la lettre V); et le célèbre conventionnel feu Antoine Du Bois, sieur de Bellegarde, ancien garde-du-corps, serait le septième et dernier descendant en ligne directe du capitaine Bois à qui est adressée la présente lettre.

Je dois dire ici que le Mémoire de 1759 est le seul titre que je puisse citer à l'appui de cette filiation, et qu'il m'a été impossible de savoir où étaient situés les fiefs des Plants et de Touchabrant.

[3] Les desseins de qui?... probablement les desseins de la Ligue et du duc de Mayenne, et non ceux de la noblesse à qui Henri écrivait et dont il sollicitait l'appui. Je pense qu'il y a ici omission ou erreur du copiste.

[4] Christian ou Chrétien de Choiseul, baron de Beaupré, mourut le 3 mai 1593, en défendant le château de Monteclair pour le service du roi contre la Ligue (*Moréri* de 1759). Henri IV estimait beaucoup ce monsieur de Beaupré « auquel j'ay de l'obligation, écrivait-il, pour m'avoir assisté et faict service. » Voir la lettre adressée au duc de Montpensier, datée du 1er novembre 1580, page 322 du tome I du *Recueil* de M. Berger de Xivrey.

[1] Henri, n'ayant pu résister aux efforts de l'armée catholique, devenue trop supérieure par la jonction du duc de Mayenne et du maréchal de Matignon, venait de se retirer à La Rochelle.

Quelque temps après, en décembre 1586, eut lieu, entre Jarnac et Cognac, sur la rive droite de la Charente, la Conférence du château de Saint-Brice, qui ne produisit aucun résultat. La reine-mère Catherine de Médicis, qui y avait amené la troupe séduisante des dames et demoiselles de sa cour dans le dessein de captiver le roi de Navarre, le pressait ainsi de s'expliquer : « Là, là, faictes quelque ouverture. — Madame, il « n'y a point icy d'ouverture pour moy, » répondit le vert-galant Béarnais. *Cet équivoque fut incontinent remarqué par les dames pour un traict de la galanterie de ce prince,* ajoute l'historiographe P. Matthieu, qui nous a conservé des particularités pleines d'intérêt sur cette Conférence. (*Hist. de France* (de François Ier à Louis XIII) tom. II, p. 518; Paris, 1631, in-fol.). La répartie un peu vive que nous venons de citer a été complètement dénaturée par Hardouin de Péréfixe (*Hist. de Henri le Grand,* Amst., Elz., 1661, pet. in-12, p. 77) et par ses nombreux copistes.

Henri était arrivé à Jarnac dès le 11 décembre, mais la première entrevue n'eut lieu à Saint-Brice que le 14, c'est-à-dire le jour du trente-troisième anniversaire de la naissance de ce prince. Le 18, il dîna à Jarnac, et repartit aussitôt pour La Rochelle. (Voir la *Lettre d'un gentilh. franç.* dans les *Mém. de la Ligue,* tom. II, p. 80, Amst., 1758, in-4°; l'*Hist. univ.* de J.-A. de Thou, liv. LXXXVI; et l'*Itinér. du roi de Navarre,* p. 597 du 2e vol. de M. Berger de Xivrey). J'ai insisté sur ce point, parce que l'un de nos embrouilleurs de dates, ne sachant comment se reconnaître dans deux ou trois erreurs échappées à quelques compilateurs de second ordre (l'Écluse et autres), a trouvé beaucoup plus facile de créer trois Conférences au lieu d'une : la première qui aurait eu lieu, selon lui, le 25 septembre 1586, la seconde dans le mois de décembre suivant, et la troisième dans le mois de mars 1587. (Voir *Essais hist. sur l'Angoumois,* par M. F. Marvaud ; Angoulême, 1835, in-8°, pages 300 et 450.)

Quelques historiens nous apprennent que le château de Saint-Brice appartenait alors au sieur de Fors, gentilhomme du parti du roi de Navarre.

IV.

LETTRE

DE HENRI LE GRAND,

ROI DE NAVARRE.

(Lettre originale. — Papiers de la famille de Terrasson-d'Ardenne.)

A MONSʳ DE L'ESTANG [1].

Monsʳ de Lestang, c'est à ce coup qu'il fault que chaquun s'esuertue de bien faire; le Roy se veult seruir de nous contre ceulx qui despuis tant d'années troublent son estat [2], et pource il nous a accordé un passaige sur la riuière de Loyre [3]. Je luy ay promis de le bien et fidellement seruir auec mes amis; je vous tiens du nombre, et m'assure qu'à vne si belle occasion vous ne vouldriez faillir. Je vous prie donc incontinent me venir treuuer auec vos armes et chevaulx droict au Pont-de-Sel [4]; car de demurer (*sic*) au logis tandis que nous serions aux mains auec ces messʳˢ et qu'il y a vne trefue générale ac-

cordée entre luy et nous [5], je ne le puis croyre. Assurez-vous que vous serez le très bien venu et receu.

[6] *Cest a ce coup quil favt uenyr, massure que uous ne me manqueres puys que je uous an prye.*

Vre byen afectyonne amy

HENRY.

A Bressuyre, ce viij[e] j[r] d'auril 1589 [7].

[1] David Méhée, écuyer, sieur de l'Estang, mourut le 3 juin 1592, au siége de Chalus. On lui donne le titre d'Enseigne de la compagnie d'ordonnances du seigneur d'Aubeterre, dans les *Preuves de noblesse* pour Saint-Cyr de demoiselle Elisabeth Méhée d'Anqueville, dressées et certifiées, le 23 mai 1684, par le généalogiste Charles d'Hozier. Les mêmes preuves nous apprennent que David descendait en ligne directe de Jean Méhée, chevalier, seigneur d'Estrai, qui vivait le 31 décembre 1344.

La famille Méhée possédait, entr'autres terres, la seigneurie d'Anqueville (paroisse de Saint-Mesme) et celle d'Ardenne (paroisse de Moulidars). La terre d'Anqueville passa en 1633 dans la maison de Culant, par le mariage de Jacquette Méhée avec Geoffroy de Culant, seigneur de Ciré, Saint-Mesme et le Grollet; et celle d'Ardenne dans la maison de Terrasson, en 1723, par le mariage d'Anne-Rose Méhée avec Jean-Louis de Terrasson, écuyer, bisaïeul de M. Charles de Terrasson-d'Ardenne qui m'a communiqué les deux lettres adressées par Henri à M. de l'Estang. Jean-Louis de Terrasson est aussi le bisaïeul de M. Adrien de Terrasson-de-Montleau, dont le père a figuré avec honneur parmi les députés de la Restauration. J'ajouterai que cette généalogie est établie sur des titres de famille dont il serait impossible de contester l'authenticité.

Il ne faut pas confondre la famille Méhée de l'Estang et autres lieux avec celle de l'Estang-de-Rulles, autre maison de l'Angoumois. La première portait : *de gueules à trois aigles d'argent, becquées et membrées de sable, posées 2 et 1*; et la seconde : *d'argent à sept fusées de gueules, posées 4 et 3*.

Les armes de la famille de Terrasson, qui a donné plusieurs maires et échevins à la ville d'Angoulême, sont : *d'azur, à un globe d'argent*

surmonté d'une croix du même, et à deux étoiles aussi d'argent en pointe.

[2] La faction des Seize avait nommé le duc de Mayenne, arrivé le 12 février à Paris, lieutenant-général de l'*Estat royal et Couronne de France.* Henri III, ne se trouvant même plus en sûreté dans la ville de Blois, venait de se réfugier à Tours, où sans armée et menacé de toutes parts il se vit obligé de recourir au roi de Navarre, son vainqueur. On se rappelle ces trois beaux vers que Voltaire met dans la bouche du héros de Coutras :

« Enfin roi sans sujets, poursuivi, sans défense,
« Valois s'est vu forcé d'implorer ma puissance;
« Il m'a cru généreux et ne s'est point trompé. »

(*Henriade,* Ch. III.)

La lettre que nous publions ici peut leur servir de noble commentaire.

[3] Par le traité conclu à Tours le 3 avril, Henri III accordait à son allié un passage sur la Loire. Dans les premiers arrangements ce devait être le Pont-de-Cé; mais le gouverneur ayant fait quelque difficulté de livrer cette place, ce fut la ville de Saumur qu'on mit entre les mains du roi de Navarre.

[4] Pont-de-Cé, passage sur la Loire, à une lieue S.-E. d'Angers. Plus tard, le 7 août 1620, les troupes de Louis XIII y défirent les partisans de la reine-mère Marie de Médicis.

[5] C'est-à-dire *entre le roi Henri III et les Protestants.*

[6] Les mots imprimés en caractères italiques, ainsi que la signature, sont écrits de la main du roi de Navarre; nous les reproduisons dans toute leur incorrection.

[7] On lit dans le second volume (p. 471) du *Recueil* de M. Berger de Xivrey une lettre du roi de Navarre, datée du même jour et conçue en partie dans les mêmes termes. Elle est adressée à M. de La Chèze (ou plutôt de La Chaise), et on a laissé en blanc le nom du lieu où elle a été écrite. Celle que nous imprimons ici servira donc à remplir cette lacune de peu d'importance.

Dans la lettre que donne M. Berger de Xivrey, Henri prie M. de La

Chaise de venir le trouver au Pont-de-Cé, avec ses armes et chevaux, et accompgné de son fils qu'il charge d'avertir et d'amener *tous les cuirassiers et harquebuziers à cheval qui sont à Barbezieulx et à Archiac..... comme aussy*, ajoute-t-il, *vous amènerez tous ceulx qui sont demeurez à Pons et ez environs.*

Il y a dans le même volume (p. 475) deux autres lettres très pressantes adressées à M. de La Chaise : la première de Henri, qui paraît être du 19 du même mois, et la seconde du duc d'Espernon, datée de Pons du 25, à neuf heures du soir.

La terre de La Chaise était située entre Barbezieux et Archiac; c'est aujourd'hui l'une des communes placées sur les confins du département de la Charente.

V.

LETTRE

DE HENRI LE GRAND,

ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE [1].

(Copie vidimée [2]. — Papiers de la famille Du Bois de Bellegarde.)

AU CAPITAINE BOIS [3], ESCUYER, SEIGNEUR DES PLANTS, A L'ARMÉE.

Capitaine Bois, je vous enuoye mon portraict [4] par le comte de La Rochefoucauld [5], vostre intime amy. Receuez-le, c'est un surgage de ma bienueillance et de mon estime pour les importants seruices militaires que vos nobles ancestres et vous auez constamment rendus soubs les reignes des rois de France [6] et de Nauarre mes prédécesseurs, pendant plusieurs siècles; m'assurant donc que vous ne fauldrez me continuer les vostres, j'ay bien voulu vous faire ce mot.

Le comte de La Rochefoucauld vous communiquera par mes ordres les grands desseins que j'ay formés contre nos ennemis. Faictes en part au sieur de Beaupré [7], aussy

vostre amy, et que le tout se passe entre nous dans l'inuiolable secret. Je prie Dieu, capitaine Bois, qu'il vous ayt en sa saincte garde. Ce 28 octobre 1589 [5].

Vostre bien bon amy,

HENRY.

[1] Henri IV succéda, le 2 août 1589, au roi Henri III, assassiné à Saint-Cloud par Jacques Clément.

[2] Par le même notaire et par le même acte que la lettre III.

[3] Voir la note 2 de la lettre III.

[4] Ceci rappelle le quatrain inscrit par d'Aubigné au bas du portrait que notre Henri lui avait donné en pareille circonstance :

Ce prince est d'estrange nature,
Je ne sçais qui diable l'a faict;
Car il récompense en peinture
Ceulx qui le servent en effect.

[5] François, IV du nom, comte de La Rochefoucauld, prince de Marsillac, etc. Il fut tué par les ligueurs à Saint-Yrieix-la-Perche, en Limousin, le 15 mars 1591. Voici comment d'Aubigné raconte sa mort: « Le comte de La Rochefoucauld, voyant son lieutenant engagé et tout en fuite, s'escria : « il ne sera pas dit que j'aye fui avec ces armes dorées. » Il prit donc le combat, où il eut d'abordée son cheval tué sous lui, et remonté par son escuyer revint à la charge, où il se vid bien tost abandonné de tous; et lors il cria aux ennemis : « Je suis le comte de La Ro-« chefoucauld, 20,000 escus sont bons. » Quelques fugitifs de Limoges respondirent qu'on ne sauvoit point la vie aux huguenots, et entre ceux-là un nommé La Bisse le saisit et le poignarda. » (*Hist. univ.*, Amst. (Genév.), 1626, in-fol., tom. III, liv. IV, ch. XIX.)

Il fut le grand-père du célèbre duc de La Rochefoucauld, auteur des

Maximes et des *Mémoires;* et il était le fils de François III, qui avait été victime de la Saint-Barthélemy, et dont les protestants disaient avec orgueil, le lendemain de la bataille de Jarnac :

Le prince de Condé,
Il a esté tué;
Mais monsieur l'admiral
Est encore à cheval,
Avec La Rochefoucauld,
Pour chasser tous ces papaux, papaux, papaux.

[6] D'après le Mémoire généalogique déjà cité (Note 2 de la lettre III), un membre de la famille Bois, nommé Philippe, serait venu trouver, de Navarre en France, son oncle paternel Roland Du Bois, qui s'était illustré sous le règne de Charles V. Le rédacteur du Mémoire a voulu désigner sans doute ce Roland Du Bois qui figura en 1364 au combat de Cocherel, et dont il est ainsi parlé dans l'*Histoire de messire Bertrand du Guesclin* (Paris, 1618, in-4°, p. 111) : « Adonc se party des Engloiz, « par le gré du Captal, vn escuyer des leurs qui vint demander sa jouste « d'vn cop de glayue contre vn des nostres. Et plusieurs en y auoit qui « bien y voulzissent aller. Mais Bertran ne le voult accorder, fors que à « vn escuyer qui auoit nom Rolant du Boys, lequel tout armé, ainsi « comme il appartenoit, monta à cheual et vint jouster contre ledit En-« gloiz, en telle maniére qu'il luy perça toutes ses armeures et le naura « bien auant en char (chair). Et aussi fist l'Engloiz, luy dessoubz l'es-« selle. Mais pour tant que le cop de Rolant fu pesant, il conuint (en-« traîna) ledit Engloiz à trébucher, et en emmena son cheual ledit « Rolant. Mais icellui Engloiz fu secouru et emporté des siens. »

[7] Voir la note 4 de la lettre III.

[8] Le lieu où la présente lettre fut écrite n'est pas indiqué; mais Henri IV était alors dans les environs de Paris, puisqu'il en prit les faubourgs le premier novembre.



VI.

LETTRE

DE HENRI LE GRAND,

ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE.

(Lettre originale. — Papiers de la famille de Terrasson-d'Ardenne.)

A MONS^r DE L'ESTANG[1].

Monsr de Lestang, j'ay sceu par le s^r vicomte d'Aubeterre[2] les bons seruices que vous m'auez faictz près de luy depuis son retour en Guyenne, dont j'ay receu beaucoup de contentement, lequel je vous ay voulu tesmoigner par la présente; et vous prie de continuer aux occasions qui s'en présenteront auec la mesme affection que vous auez faict par le passé, vous asseurant que les seruices que vous me ferez auprès dudict s^r vicomte me seront aussy agréables que si vous me les auiez faictz auprès de moy, pour les recongnoistre par toutes les gratiffications que vous sçauriez justement désirer de v^re Roy qui prie Dieu qu'il vous ayt, Monsr de Lestang, en sa s^te et digne garde.

Escrit à Aumalle, le iij^e j^r de feurier 1592[3].

HENRY[4].

RUZÉ[5].

[1] Voir la note 1 de la lettre IV.

[2] David Bouchard, vicomte d'Aubeterre, naquit à Genève, où ses parents s'étaient retirés après avoir embrassé la religion réformée; et où François Bouchard, son père, que le mal-intentionné Brantôme accuse d'avoir excité Poltrot à l'assassinat du duc de Guise, avait été contraint, *bien qu'il fust de maison*, de prendre le métier de faiseur de boutons (*Brantôme*, vie de *M. de Guyse le Grand*). François mourut en 1573; et David, à peine âgé de dix-neuf ans, vint en France avec sa mère qui avait obtenu la restitution de leurs terres confisquées depuis plusieurs années au profit du maréchal de Saint-André.

A son arrivée dans sa patrie, le jeune vicomte d'Aubeterre fit abjuration du protestantisme; et il fut recueilli par André, vicomte de Bourdeille, qui le prit en amitié, le facilita dans la prise de possession et dans la gestion de ses biens, le recommanda aux rois Charles IX et Henri III, et enfin le maria avec sa fille Renée de Bourdeille, par contrat du 16 février 1579. Depuis cette époque, sa faveur devint si rapide qu'il fut successivement nommé gentilhomme ordinaire du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances et conseiller en son conseil privé. Il succéda en 1582 à son beau-père dans la charge de sénéchal et gouverneur de Périgord, et fut compris dans la promotion du 31 décembre 1585 de l'ordre du Saint-Esprit. L'avénement de Henri IV à la couronne de France ne fit que consolider le crédit de David Bouchard, qui eut le bon esprit de se dévouer franchement au service de ce prince, et de s'opposer de tout son pouvoir aux envahissements de la Ligue.

Il faisait sa résidence ordinaire à Périgueux, mais il habitait quelquefois son château d'Aubeterre qui avait beaucoup souffert dans les guerres de religion. Il y mourut le 10 août 1593, à l'âge de trente-neuf ans, des suites d'un coup de mousquet qu'il avait reçu, le 1er du même mois, devant la place de l'Isle en Périgord qu'il était allé reconnaître. Les Biographies modernes, qui lui consacrent quelques lignes, placent sa mort par erreur en 1598.

Renée de Bourdeille, sa femme, mourut trois ans après lui, et Brantôme composa pour cette dame deux Épitaphes, l'une en vers en forme de dialogue entre lui et sa nièce, et l'autre en prose (*Brantôme, Opusc.* XIII *et* XIV). Dans cette dernière, l'auteur fait prononcer à la défunte ces paroles inconvenantes : « Je fus femme de David Bouchard, chevalier « fort renommé, *à moy pourtant peu esgal....* » Ce procédé ne doit pas étonner de la part de Brantôme. On sait que, mortifié de n'avoir pu ob-

tenir, malgré toutes ses démarches, la charge de sénéchal de Périgord, q
à la mort de son frère André de Bourdeille fut accordée au jeune vicom
d'Aubeterre, il en conserva toujours contre ce dernier et contre sa ma
son une rancune qu'il manifeste en plusieurs endroits de ses écrits
jusques dans son testament. Aussi, pour détruire l'impression fâcheu
que pourraient laisser les paroles envieuses de l'oncle contre le neve
nous plaisons-nous à transcrire ici le passage presque inconnu où l'
de nos vieux poètes raconte la valeur déployée par David Bouchard da
la bataille mémorable d'Ivry :

Non loin de là estoit le vicomte Aubeterre,
Semblable au Thracien, renversant contre terre
Autant qu'il rencontroit dedans les bataillons
Soient d'Espagnols, Lorrains, Hollandois ou Wallons;
Et monstra bien alors par sa grande prouesse
Qu'il ne dégénéroit de l'antique noblesse
De ses guerriers ayeux. Et voyans ces Flamans
Le meurtre qu'il faisoit, tant d'eux que d'Allemans,
Se jettent dessus luy de toutes leurs puissances,
Tirans à son cheval infiniz coups de lances;
Et sentant son cheval extrémement blessé
Qui estoit dessus luy en tombant renversé,
Il se lève soudain, et d'un hardy courage
De se voir desmonté, propose cest outrage
Venger sur l'ennemy; mais il s'en va fuyant
Non autrement qu'on voit les brebis par le champ
Qui voient sur le soir, jà refaictes et pleines,
Les grands loups affamez dessus les vertes plaines.

Et sans craindre danger ou périlleux hazart,
S'en va droict attaquer un superbe soldart
Qui estoit plus puissant que les trois plus forts hommes
Qu'on eust peu trouver lors en la terre où nous sommes,
Luy sacquant (*arrachant*) bravement le superbe estendart
De ses fiers Espagnols, après que ce soldart
Auroit esté tué; luy ayant son espée,
Passant outre son corps en son sang noir trempée,
Le laissant sur la plaine estendu, languissant,
L'esprit avec le sang de son corps vomissant.

(Quinzième livre de *La Henriade* de Sebastian Garnier; B
veuve Gomet, 1593—94, in-4°.)

M. Berger de Xivrey a publié, page 379 du second volume de
Recueil, une lettre intéressante de notre Henri, adressée à David B
chard, avec cette suscription : *à mon cousin Mons*r *d'Aubeterre;*

est sans date, mais elle a dû être écrite dans le commencement du mois de juin 1588. On peut consulter sur le même personnage les *Lettres d'André de Bourdeille* et les *Preuves de la généalogie de la maison de Bourdeille;* ces pièces sont presque toujours imprimées à la suite des Œuvres de Brantôme.

Hippolyte Bouchard, fille de David, épousa après la mort de son père et de sa mère, par contrat du 12 avril 1597, François d'Esparbez de Lussan, baron de la Serre, qui fut créé maréchal de France le 18 septembre 1610, et mourut au château d'Aubeterre sur la fin de janvier 1628. Par cette alliance la seigneurie d'Aubeterre passa dans la famille d'Esparbez, après avoir demeuré plus de deux siècles dans la maison Bouchard qui se prétendait issue d'un connétable de Charlemagne (*Burchardus comes stabuli*).

[3] Deux jours après, c'est-à-dire le 5 février, Henri fut blessé au combat d'Aumale, où il s'était imprudemment avancé. Ce fut à cette occasion que Du Plessis-Mornay lui écrivit : « Sire, vous avez assez fait Alexandre, il est temps que vous soyez Auguste.... »

[4] Il n'y a dans cette lettre que la signature de la main de Henri.

[5] Martin Ruzé, seigneur de Beaulieu, de Chilly et de Lonjumeau, second fils de Guillaume Ruzé, receveur-général des finances en Touraine, était frère cadet de Guillaume Ruzé, évêque d'Angers. Il fut secrétaire des commandements de Henri duc d'Anjou, qui, devenu roi de France, le fit secrétaire des finances, et en 1588 secrétaire d'état. Après la mort de ce prince, il servit avec zèle Henri IV qui lui donna en 1592 la charge de trésorier de ses ordres, puis celle de grand-maître des mines de France. Il mourut le 16 novembre 1613, et fut enterré à Chilly. Il remplit jusqu'à sa mort la charge de secrétaire d'état, dont Antoine de Loménie avait la survivance depuis 1606.

VII.

LETTRE

DE HENRI LE GRAND,

ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE.

(Lettre originale. — Archives départementales de la Charente.)

A MON COUSIN LE DUC DE MANTOUE[1].

Mon Cousin, l'estime que je fais de vre amitié, pour la parenté qui est entre nous et l'affection que vous monstrez en mon endroict, m'a induict à vous donner part de mes nouuelles et affaires, et y requérir ung bon office que m'y pouuez rendre, qui ne vous sera moins hònnorable que à moy de particulière satisfaction et contentement. Ayant à cest effect aduisé d'enuoier vers vous le sr marquis de Pisany [2], cheualier de mes ordres, conser en mon conseil d'estat, et cappne de cinqte hommes d'armes de mes ordonnances, à la suffisance et fidélité duquel m'en remettant, je vous prie le croire de ce qu'il vous dira de ma part comme moy-mesme; priant Dieu qu'il vous ait, mon Cousin, en sa ste et digne garde. Escrit à Fontainebleau, le ixe jour de septembre 1593.

HENRY [3].

REVOL [4].

1. Vincent de Gonzague, I du nom, duc de Mantoue et de Montferrat, naquit en 1562 et mourut en 1612.

2 Jean de Vivonne, dit de Torettes, seigneur de Saint-Gouard, en faveur de qui la terre de Pisany, située entre Saintes et Saujon, fut érigée en marquisat par Henri III en 1583. Il mourut, à l'âge de soixante-neuf ans, au château de Saint-Maur-les-Fossés, le 7 octobre 1599, après avoir été sénéchal de Saintonge, ambassadeur à Rome sous quatre rois et gouverneur du jeune Henri de Bourbon, II du nom, prince de Condé. Il est parlé très honorablement du marquis de Pisany dans plusieurs écrivains de son temps et notamment dans l'Histoire de de Thou, dans les Lettres du cardinal d'Ossat, dans les Mémoires de Sully et dans les deux Journaux de l'Estoile; ce dernier le nomme « seigneur autant sage « et accompli qu'il y en eust en France, grand catholique et homme de « bien » (*Journal du règne de Henri IV*, décembre 1595). Les articles 30206,—19,—28 et 34 du tome III de la *Bibliothèque historique de la France* (Paris, 1768—78, 5 vol. in-fol.) indiquent plusieurs volumes manuscrits relatifs à ses diverses négociations; ils ont été utilement consultés par de Thou, qui fait le plus grand éloge de cet ambassadeur (Liv. CXXII).

Il avait épousé, le 8 novembre 1587, Julia Savelli, veuve de Louis des Ursins, dont il eut pour fille unique Catherine de Vivonne, marquise de Pisany, mariée en janvier 1600 à Charles d'Angennes, marquis de Rambouillet. De ces derniers naquit, entr'autres enfants, Julie Lucine d'Angennes, cette aimable marquise de Rambouillet et de Pisany, gouvernante du Dauphin, qui épousa, le 13 juillet 1645, l'illustre Charles de Sainte-Maure, marquis et depuis duc de Montausier, gouverneur du Dauphin, pair de France, et gouverneur de la Saintonge et de l'Angoumois. Julie de Sainte-Maure, fille unique et héritière de Charles, fut mariée, le 16 mars 1664, à Emmanuel II, comte de Crussol, duc d'Uzès, premier pair héréditaire de France et aussi gouverneur de la Saintonge et de l'Angoumois; et voilà pourquoi les Lettres de créance du marquis de Pisany se trouvent aux Archives départementales de la Charente, où fut déposée, à l'époque de la révolution, la plus grande partie des papiers de M. de Crussol, dernier seigneur de Montausier, de même que les débris de sa bibliothèque contribuèrent alors à former l'établissement qui m'est confié.

La baronnie de Montausier, située à Baignes, était une dépendance de l'Angoumois, enclavée dans la Saintonge. Elle fut érigée en marquisat au mois de mai 1644, et en duché-pairie au mois d'août 1665,

en faveur de Charles de Sainte-Maure dont j'ai parlé plus haut, à la mort duquel, arrivée le 17 mai 1690, cette terre redevint un simple marquisat jusqu'à la révolution.

[3] Il n'y a que la signature de la main de Henri IV, dans les cinq lettres qui appartiennent aux Archives départementales de la Charente.

[4] Louis de Revol, originaire du Dauphiné, fut pourvû par Henri III de la charge de secrétaire d'état, le 15 septembre 1588. Il rendit plus tard de grands services à Henri IV, l'engagea fortement à sa conversion, et mourut le 17 septembre 1594. Son corps fut inhumé à Saint-Germain-l'Auxerrois.

NOTA : On conserve dans le même dépôt une lettre originale de Henri IV, datée du même lieu et du même jour que celle que je viens de reproduire et conçue à-peu-prés dans les mêmes termes. Elle porte pour suscription *A mon cousin le Duc de Ferrare;* elle était par conséquent adressée à Alphonse d'Est, II du nom, duc de Ferrare, de Modène et de Reggio, prince de Carpi, né en 1533 et mort en 1597. La conformité des deux lettres m'empêche de publier cette dernière; j'en envoie néanmoins une copie à M. Berger de Xivrey.

Je dois l'indication et la communication de ces deux lettres et des trois suivantes au zèle et à la complaisance de M. Faunié-Duplessis, conservateur de nos Archives départementales.

VIII.

LETTRE

DE HENRI LE GRAND,

ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE.

(Lettre originale. — Archives départementales de la Charente.)

Mon Cousin [1], ayant à pouruoir d'ung ambassadeur ord^{re} pour résider de ma part auprès de n^{re} s^{t} père le Pape [2], ainsi qu'il a esté faict par les roys très-chrestiens, mes prédécesseurs, j'ay pensé ne pouuoir faire meilleure élection, ny qui fust plus agréable à sa S^{teté}, que de la personne du s^{r} marquis de Pisany [3], cheualier de mes ordres, cons^{er} en mon conseil d'estat et capp^{ne} de cinq^{te} hommes d'armes de mes ordonnances, pour ses dignes qualitez et la bonne congnoissance qu'il en a donnée en semblable charge qu'il a cy deuant exercée en lad^{e} court pour le seruice du feu roy dernier, mon prédécesseur, que Dieu absolue. Et m'estant à ceste cause résolu de m'y seruir de luy, je vous en ay bien voulu aduertir par la présente qu'il vous rendra de sa main; luy ayant ordonné de vous visiter en mon nom et vous asseurer que, auec la déuotion en laquelle je désire toute ma vye de perséuérer enuers sa S^{teté} et le s^{t} Siége, vous me trouuerez tousiours

en v^{re} par^{er} très disposé à vous gratiffier et faire plaisir, vous priant au demeurant vous vouloir rendre fauorable en ce qui concernera mon seruice et les affaires de mon royaume, selon que les occasions le pourront requérir. Et sur ce, me remettant à la créance que je m'asseure que vouldrez donner aud^{t} s^{r} Marquis en ce qu'il traictera de ma part, je prie Dieu qu'il vous ait, mon Cousin, en sa s^{te} garde.

Escrit à Fontainebleau, ce ixe jour de septembre 1593.

HENRY.

REVOL[4].

[1] Cette lettre n'a point de suscription, et j'ignore à qui elle était adressée.

[2] Clément VIII, né en 1536, élu pape le 30 janvier 1592, et mort le 3 mars 1605.

[3] Voir la note 2 de la lettre précédente.

[4] Voir la note 4 de la lettre précédente.

NOTA : J'ai sous les yeux deux autres lettres sans suscription, datées du même lieu et du même jour, qui furent données ou plutôt envoyées par Henri IV au marquis de Pisany pour certains personnages de la cour de Rome ou des autres cours d'Italie[1]. Elles appartiennent aussi aux

[1] Le marquis de Pisany était parti pour cette ambassade, avec le cardinal Pierre de Gondi, dès le commencement d'obtobre 1592, sans avoir pu depuis un an obtenir du Pape la permission de se présenter devant lui (Voir de Thou, l'Estoile, etc.); ainsi les cinq lettres de créance qui nous occupent ici, datées du 9 septembre 1593, ne sont probablement que des renouvellements qui furent nécessités par la conversion récente de Henri IV.

Archives départementales de la Charente. Je ne les imprime point ici, à cause de leur conformité avec celle que je viens de publier, et je me contente de les envoyer à M. Berger de Xivrey.

Voici cependant le commencement de l'une d'elles : « M........, dési-« rant, après l'obéissance qui sera prestée de ma part à n^re sainct père « le Pape et au sainct Siége apostolique par mon cousin le duc de Ne-« uers que j'enuoye exprès pour cest effect vers sa Saincteté, entretenir « par tous les moiens que je pourray l'amytié et bonne intelligence qui « a tous^rs estée (*sic*) entre les saincts Pères et les Roys très-chrestiens « mes prédécesseurs, j'ay esleu le s^r marquis de Pisany, etc............. » Le duc de Nevers, dont il vient d'être parlé, était Louis de Gonzague, troisième fils de Frédéric II, duc de Mantoue. Il naquit en 1539, devint duc de Nevers, en 1565, par son mariage avec Henriette de Clèves, et mourut à Nesle, le 23 octobre 1595. Ses *Mémoires* ont été recueillis et publiés par Marin le Roy de Gomberville (Paris, 1665, 2 vol. in-fol.)

L'ambassade extraordinaire du duc de Nevers ne fut suivie d'aucun résultat, et l'on peut voir, dans ses Mémoires et dans les autres historiens du temps, les incroyables tracasseries qu'il eut à essuyer, ainsi que le marquis de Pisany, de la part du souverain pontife. Le bon Henri, dont Clément VIII s'obstinait ainsi à ne pas reconnaître les ambassadeurs, avait pourtant fait à Saint-Denis, dès le 25 juillet 1593, une abjuration solennelle de la religion protestante. Un homme de bon sens, le père Séraphin Olivier, qui devint plus tard cardinal, fit alors à Sa Sainteté cette judicieuse remarque : « Sainct-Père, lui dit-il, quand ce se-« roit le Diable qui vous demanderoit audience, s'il y avoit espérance « de le convertir, vous ne pourriez pas en conscience la lui refuser. » Le Saint-Père en sourit, mais il n'en fit pas moins attendre l'absolution du Béarnais jusqu'au 17 septembre 1595.

Fin.

SOUS PRESSE :

CHRONICON MONASTERII B. MARIÆ DE CORONA, ex membranaceo codice, nunc primum in lucem editum atque notis et additamentis illustratum, opera et studio J.-F. Eusebii CASTANEÆ, Engolismensis bibliothecarii.

1 vol. in-8°.

Le Manuscrit original de cette Chronique latine appartient aujourd'hui aux Archives départementales de la Charente. Sa partie la plus considérable et la plus intéressante est l'œuvre d'un moine de La Couronne, qui écrivait entre le 27 novembre 1201 et le 20 octobre 1223.

Je me suis attaché à renfermer plusieurs documents inédits dans les Notes et *Additamenta* destinés à éclaircir et à compléter un texte vraiment précieux, dont n'ont pas su tirer parti les nombreux écrivains qui l'ont assez maladroitement cité, depuis le seizième siécle jusqu'à nos jours.

Complément de la Note de la page IV.

Le château nommé Château-Jollet, dont j'ignorais la situation lors de l'impression de cet opuscule, se trouve dans la paroisse de Montboyer, qui forme aujourd'hui l'une des communes du canton de Chalais (arrondissement de Barbezieux).

Il paraît qu'il dépendait anciennement, ainsi que la terre de Montboyer, de la maison des Talleyrand, sires de Grignols et princes de Chalais; et il dut passer en 1426 dans la famille des Prévost, seigneurs de la Force, par le mariage d'Hélie Prévost avec Catherine de Talleyrand, fille d'Hélie III du nom. Plus tard, Marie Prévost, leur fille, le porta en dot avec ses autres biens à Jean Beaupoil, seigneur de Castel-Nouvel, qu'elle épousa le 27 juillet 1440. De cette union naquit, Hélie Beaupoil, seigneur de la Force et autres lieux en Périgord, de Montboyer en Saintonge et de Masgesir ou Mas-Jezy, autre fief situé dans la paroisse de Montboyer. Pierre, fils d'Hélie, eut en partage la seigneurie de Castel-Jollet, par transaction du 22 avril 1503; et il fit son testament, le 26 juillet 1529, en faveur de sa petite-fille, Philippe Beaupoil, dame de la Force, de Montboyer et autres lieux, et vicomtesse de Mas-Jezy. Cette dernière épousa d'abord le célèbre François de Vivonne, seigneur de la Chastaigneraye, que Guy Chabot de Jarnac tua en duel le 10 juillet 1547; et elle se maria en secondes noces, le 15 mai 1554, avec François de Caumont, qui fut massacré à la Saint-Barthélemy avec son fils aîné. Ce François de Caumont, troisième fils de Charles III du nom, et père de l'illustre maréchal Jacques Nompar de Caumont, duc de la Force, est le premier de sa race qui prend le titre de seigneur de la Force, à cause de son mariage; et c'était en vertu de cette même alliance, que lui appartenait, en 1571, la seigneurie de Castel-Jollet ou Château-Jollet, qui fait l'objet de la présente note.

C'est à M. Filhol, natif de Montboyer, vice-président du Tribunal civil d'Angoulême et membre du Conseil général de la Charente, que je dois la principale indication de ces renseignements.

E. C.


FROM
Newbegins
San Francisco



DATE DUE			